

Procès-verbal de la séance du conseil pour la santé et la protection des animaux, jeudi 09.05.2013 à 14 heures, Berne CH

Sont présents : Présidence : Prof Dr Hans-Joachim Schille DE, Dr vét Janny Hermans NL, Dr méd Joseph Rey-Bellet CH

1. Prof Schille souhaite la cordiale bienvenue aux 2 personnes présentes.
Apparemment le Dr Peter Supuka SV n'est pas encore arrivé à Berne. Le Dr Rey-Bellet remet au président le mail que le Dr Supuka SK lui a envoyé aujourd'hui concernant la vaccination contre la maladie hémorragique virale du lapin (VHD) dans son pays.
2. Charge est donnée au Dr Rey-Bellet de rédiger le PV cette année.
3. Le PV de l'année passée est accepté et les remerciements sont adressés au rédacteur, Prof Schille, et au traducteur en français, Dr Rey-Bellet.
4. Avant que le président informe sur ses activités, les membres présents confient la gestion du soutien financier de l'EF, de 1000 euros par an, au Prof Schille.
Santé animale : Les pourparlers au sujet de la vaccination contre la maladie de Newcastle à Leipzig se sont soldés par un échec. Un règlement d'exception devrait être à disposition pour Metz 2015.
Bruxelles a décidé de élaborer une stratégie européenne pour la santé animale. Les cavia (cochon d'Inde) ne sont pas considérés comme animaux à intérêt économique. Il a néanmoins été possible d'obtenir que l'attestation du vétérinaire traitant suffit pour les lapins et autres divisions de l'EF.
Bruxelles envisage le devoir de vacciner contre la maladie hémorragique virale du lapin dans les pays membres de l'EF. Dans certains pays il y a eu des difficultés d'approvisionnement. Le but consiste à ce que tous les vaccins soient autorisés dans tous les pays. Il n'y a pas de base légale pour une vaccination obligatoire contre la VHD.
Protection des animaux : L'interdiction d'élever des canards huppés a été transformée en interdiction d'exposer en Allemagne. Les interdictions d'exposer ne sont valides que pour des sujets isolés et pas pour des races. Le président insiste que les protecteurs des animaux sont bien moins à l'aise si l'on discute sur des bases scientifiques. Il faut prêter davantage attention à la sur-spécification dans tous les pays de l'EF. Il faut y mettre un terme et faire marche arrière dans des cas isolés.
5. Prof Schille est en contact, oral ou écrit, permanent avec Bruxelles.
6. Prof Schille a été consulté à l'exposition européenne à Leipzig à 2 reprises :
Suspicion de jointage chez les Asil et pigeons à caroncules avec des pourtours d'yeux enflés, exposés tels qu'élevés il y a 30 ans et punis lors du jugement.
7. Le nombre très élevé d'animaux annoncés a demandé un surplus de travail. Des cages ont dû être transportées depuis l'étranger. La vente s'est déroulée selon les directives. Le résultat des échantillons prélevés chez les volailles, provenant d'un élevage de la région de Hesse, suspects de H5N1 s'est avéré qu'il s'agissait de H5N2.
8. La collaboration avec les vétérinaires à Leipzig était positive. Une vétérinaire officielle a effectué le contrôle sanitaire de bêtes livrées du Luxembourg sans attestation.
9. Aucune visite d'exposition européenne spécifique à une race n'a eu lieu.

10. On a observé davantage de lésions plantaires chez les volailles d'élevage dans les Pays-Bas. On n'y a pas le droit d'élever plus de 70 bêtes par éleveur. Les animaux traités aux antibiotiques sont vendus à des prix moins élevés. En Suisse, une initiative parlementaire, voulant interdire la détention individuelle de lapins, a été repoussée.
11. Le conseil devrait être plus présent sur le site internet. Les photos et les rapports peuvent être adressés à Hans Zürcher.
12. Le rapport du président pour l'assemblée générale a été approuvé.
13. La participation aux séances des divisions du lendemain a été désignée avec le mandat de se pencher sur le devoir de vacciner, de la production du vaccin et des difficultés d'approvisionnement du vaccin contre la maladie hémorragique virale du lapin dans chaque pays des membres présents.
14. Les membres du conseil doivent informer ou être informés des activités ou événements en continu.
15. Des remerciements sont encore adressés au Prof Schille pour sa grande contribution dans la collaboration de la chronique 75 ans EE.

Le président clôt la séance à 17 heures 10 en remerciant pour la collaboration active et avec la demande de lui remettre le plus rapidement possible le résultat du sondage concernant le vaccin contre la VHD.

Le rédacteur du PV : Dr Joseph Rey-Bellet

Le président : Prof Dr Schille